

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE  
75014 PARIS - FRANCE  
TÉL. 320.36.20  
C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 310 PANAMA: INCIDENTS CHEZ LES INDIENS DE EL CEDRO

Le 12 mars 1976, la Garde nationale intervient dans le hameau de El Cedro, en zone indienne de Veraguas. Elle démolit les quelques pauvres maisons des indiens du lieu parce que le terrain où ils habitent est revendiqué par un grand propriétaire.

Conflit tristement classique en Amérique latine à propos de la terre. Il est le même pour les indiens et pour les petits cultivateurs sans titre de propriété: expulsés, ils sont peu à peu réduits à la condition de travailleurs agricoles dans les grands domaines.

(Note DIAL)

L'ARMÉE DECLARE LA GUERRE AUX INDIENS DE LA ZONE DE VERAGUAS

Le 25 mars 1976

En zone indienne il y a une communauté appelée "El Cedro" qui habite sur la commune de Piro, district de Las Palmas, province de Veraguas. Elle est actuellement composée d'environ soixante-dix indiens très humbles et travailleurs honorables; ils luttent de toutes leurs forces pour gagner la pain de chaque jour nécessaire à leur vie. Ils ne reçoivent l'aide de personne, encore moins des grands propriétaires qui continuent à les exploiter.

Dans cette communauté, M. Jesús Alvarez s'est, il y a quelques années emparé de façon arbitraire et sans payer d'un terrain qu'a ensuite acheté M. Sergio Montemayor, sans demander à la communauté si cette terre était ou non à ce monsieur car elle se trouve en zone indienne. (Au fait pourquoi aurait-il eu l'idée de s'informer si la seule préoccupation des grands propriétaires est de s'emparer des terres des indiens?) En réalité, l'acheteur savait que ce terrain n'avait pas été acheté par celui qui le lui a vendu, et que les indiens n'avaient reçu aucune compensation. Etant donné que, dans la zone, tout indien se sait en justice maître de sa terre, au même titre que tout blanc se croit en droit de posséder l'endroit où il vit et se rassemble, il se trouve qu'une tribu indienne de sept familles vivait et vit sur le terrain en litige. Elle s'est durement débattue avec le grand propriétaire Jesús Alvarez, à l'époque où celui-ci la dépouillait de ses droits; elle continue la même lutte contre M. Sergio Montemayor qui fait peu de cas des indiens en déclarant qu'il a la propriété privée du terrain. Comment est-ce possi-

ble si l'article 116 de la Constitution de la République de Panama parle de l'interdiction de la propriété privée dans les réserves indiennes?

Le problème est devenu plus aigu quand un groupe de vingt membres de la Garde nationale est arrivé le 12 mars de cette année en déclarant qu'ils avaient l'ordre de démolir les sept maisons qui se trouvaient dans les limites de la prétendue propriété privée mentionnée ci-dessus. Cette mesure allait dans le sens de ce que voulait M. Sergio Montemayor, et peut-être aussi la réforme agraire; car la réforme agraire est également contre ce groupe familial qui est vraiment le maître du terrain.

Les maisons ont été détruites, la nourriture jetée par terre: du riz, du maïs, etc. Les enfants qui se trouvaient là ont été privés de l'ombre de leurs humbles maisons; ils ont raconté qu'on les avait terrorisés et poussés à partir alors qu'ils ne voulaient pas s'en aller. Au moment de la destruction, les adultes de la famille étaient absents; ils étaient occupés à leurs tâches quotidiennes. Certains ont dit: "Qui sait ce qui se serait passé si on avait été là?"

Quand les parents indiens sont arrivés sur les lieux où se trouvaient leurs maisons, ils n'ont plus vu que des décombres, les enfants pleurant en plein soleil et les vivres perdus.

Avant cet événement inqualifiable, le capitaine Quezada, de Santiago de Veraguas, avait rendu visite à la communauté de El Cedro, le 10 février précédent, accompagné d'un groupe de neuf membres de la Garde nationale, pour étudier le problème de terre qui était celui du grand propriétaire Sergio Montemayor et des indiens en question.

Le capitaine n'avait pas eu une attitude favorable aux indiens puisqu'il avait menacé ces humbles gens de les chasser de là. M. Rafael Acosta C., chef médiateur de cette communauté, l'a invité calmement à une réunion qui devait avoir lieu le 14 février de cette année dans la même communauté, pour lui donner des explications sur les motifs pour lesquels ces gens vivaient là. Le capitaine a accepté l'invitation. Mais le jour de la réunion, il est venu avec un détachement de la Garde nationale fort de quinze personnes. Voyant que la réunion n'était pas encore commencée par suite de l'absence de personnes intéressées au problème, il a donné l'ordre impératif de faire la réunion, et ce une fois pour toutes.

Au cours de la réunion, le capitaine a pris la parole pour dire: "Nous sommes tous panaméens. De ce fait, le mot de zone indienne ne veut rien dire; c'est une invention des étrangers".

Une telle intervention est discutable. Si le capitaine veut dire que le mot "zone" est une invention des étrangers, nous ne comprenons pas. En effet, ce ne sont pas les étrangers qui l'imposent aujourd'hui aux indiens, mais ce sont les indiens eux-mêmes qui l'ont adopté à cause de leurs caractéristiques propres et parce qu'ils veulent garantir leur maîtrise sur les quelques terres qui leur restent aujourd'hui. L'indien croit, à juste titre, qu'étant natif de ce continent, il a la liberté de déterminer le choix des terres nécessaires à sa subsistance et à son

développement. C'est un droit antérieur à celui de tous les descendants d'européens qui vivent aujourd'hui sur le continent américain. L'indien a cru pouvoir, de cette manière, mieux se protéger contre les grands propriétaires, exploitateurs et accapareurs de terres, lesquels reçoivent l'aide de la Garde nationale de Veraguas et d'autres secteurs de la société.

La Constitution nationale détermine que nous sommes tous panaméens, mais cela ne veut pas dire que nous jouissons tous actuellement des mêmes droits sociaux, économiques, politiques et autres. L'histoire et ses événements sont grandement témoins de la vie douloureuse de l'indien, de l'inexistence de l'égalité sociale, aujourd'hui comme hier. C'est confirmé par ce qui vient de se passer pour les familles de la communauté de El Cedro à Veraguas.

Non, messieurs! on ne peut pas parler de Révolution quand on pratique de telles actions qui s'assimilent au génocide, aux mauvais traitements et à la discrimination envers les indiens (1). C'est pratiquement une déclaration de guerre ouverte contre les indiens. S'il en est ainsi, que peut-on attendre pour l'indien? Il est à souhaiter que de telles mesures ne se répètent pas et qu'une Révolution véritable ait lieu.

Kogid Wigtora  
indien Guaymí

(1) Le gouvernement du général Omar Torrijos se présente comme progressiste. (N.d.T.)

(Texte repris de "Diálogo Social" du 9 avril 1976)

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140 F - Etranger 160 F  
(avion: tarif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE

Imprimerie: DIAL, 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris

Commission paritaire de presse: n° 56249